



HAL
open science

Le sentiment écologique à Paris

Nathalie Blanc

► **To cite this version:**

Nathalie Blanc. Le sentiment écologique à Paris. Alexandre Labasse, Marianne Carrega, Baptiste Lanaspeze. La beauté d'une ville: controverses esthétiques et transition écologique à Paris, Pavillon de l'Arsenal, Wildproject éditions, 2021, 978-2-38114-021-6. hal-03508062

HAL Id: hal-03508062

<https://hal.science/hal-03508062v1>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sentiment écologique à Paris

Nathalie Blanc

Ma vision de l'écologie urbaine à Paris est esthétique et éthique. L'esthétique environnementale, parce qu'elle invite à l'engagement sensible dans l'environnement, enrichit la compréhension de la ville et des paysages urbains. Elle s'intéresse aux possibles contributions des habitants aux projets d'aménagements qui sont à la source de transformations des écologies locales. En effet, l'esthétique, associée à l'éthique¹, permet de penser à nouveaux frais la pertinence d'une démocratie urbaine. Or, les modes d'habiter urbain sont devenus majoritaires à la surface de la Terre². Il importe donc, à l'heure de l'Anthropocène, du Capitalocène, du Chthulucène³, ou plutôt de l'Urbanocène, de débattre collectivement sur le sens de cet habiter en termes écologiques.

Les villes sont des lieux privilégiés d'action face aux bouleversements environnementaux. Rappelée de manière incessante ces dernières années, l'urgence climatique met en exergue l'insuffisance des politiques en la matière, qu'il s'agisse d'adaptation aux conséquences du changement climatique ou d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Les catastrophes dépeintes dans de nombreux ouvrages, outre les rapports du GIEC, menacent les cités selon leur géographie : montée du niveau de la mer, érosions côtières, inondations, sécheresses, etc. De plus, en fonction de leur densité et des modes de vie, les villes, consommatrices de ressources, ont un impact fort sur la biosphère, la terre vivante. Dès lors, quelles villes et quel aménagement urbain faut-il imaginer à la mesure du changement climatique ? Comment accompagner la transformation des représentations et des pratiques sociales pour faire de la ville un milieu porteur d'avenir ?

La réflexion sur le devenir de Paris, ville dense, minérale, lieu d'investissement et de développement des richesses, doit prendre en compte les milieux de vie. Les villes sont en effet des lieux d'inventions culturelles et artistiques, d'interactions sociales et de réseaux humains,

¹ Arnold Berleant définit ainsi l'esthétique environnementale : « Percevoir l'environnement de l'intérieur au lieu de le regarder transforme la nature en quelque chose de tout à fait différent, un royaume dans lequel nous vivons comme des participants, pas de observateurs... La caractéristique esthétique de notre époque n'est pas la contemplation désintéressée mais l'engagement total, une immersion sensorielle dans le monde naturel qui atteint une expérience de l'unité exceptionnelle. » Arnold Berleant, "The Aesthetics of Art and Nature". In Salim Kemal & Ivan Gaskell (eds), *Landscape, Natural Beauty and the Arts*, Cambridge University Press, 1993, p. 236.

² 2,5 milliards de personnes de plus habiteront dans les villes d'ici 2050. C'est le résultat d'un rapport de l'ONU datant de 2018, qui encourage à une planification plus durable : United Nations, *World Urbanization Prospects. The 2018 Revision*, 2018.

³ Donna Haraway, « Anthropocène, Capitalocène, Plantationocène, Chthulucène : faire des parents », trad. Frédéric Neyrat, *Multitudes*, 2016/4, n° 65, p. 75-81.

d'écologies spécifiques. Les capitales, en particulier, sont des lieux de représentation du pouvoir politique et technique. Cette complexité urbaine est à l'origine d'innovations et de changements fondamentaux dans le long cours des histoires humaines : sa place dans un âge à venir, forcément écologique, où les dimensions culturelles et politiques se confondront avec la prise de conscience des limites environnementales et planétaires, est un sujet d'interrogation.

Quelle ville sensible peut-on imaginer, en termes de milieu de vie pour ses habitants et les nombreux autres êtres vivants qui la fréquentent, mais aussi en termes de représentations ? Je pense que la ville doit changer de nature pour se confronter aux enjeux climatiques, au-delà même de l'adaptation de la morphologie urbaine aux enjeux énergétiques, ou d'une place plus importante à conférer aux végétaux. Autant que d'ingénierie, il semble essentiel de promouvoir des formes d'utopie, dont celle d'une ville qui valorise l'hybridation entre enjeux socio-culturels et écologiques. C'est ainsi que nous apprendrons collectivement à nous adapter aux transformations environnementales, à devenir résilients face aux impacts du changement climatique. Nous avons aussi besoin d'une ville construite sur ses limites, et non pas sur une expansion non contrôlée de l'urbanisation qui favorise l'artificialisation des sols et la marée pavillonnaire. La ville dense est porteuse d'avenir à condition d'en réfléchir l'habitabilité, de préserver les territoires naturels, de rejouer le mariage de la ville et de la nature.

Les premières villes d'importance (Ur, située sur l'Euphrate, Uruk, Lagash, Kish et Umma) étaient des cités-États. Ces villes, dont certaines ont péri d'avoir surexploité leur environnement, ou d'épidémies liées à la concentration inédite de bétail et d'humains, ont permis de mettre en place les fondements d'une administration des territoires. Étroitement liées au développement d'une agriculture, ces cités annoncent, d'une certaine manière, l'époque contemporaine et le rapport complexe de la ville actuelle à son environnement. En termes de métabolisme territorial, de flux de matière et d'énergie, une ville-monde telle que Paris comprend son environnement régional, mais puise bien au-delà. Le projet d'une ville écologique renvoie donc à la nécessité d'une réorganisation des échelles en matière de ressources et d'impacts, et d'une valorisation du sentiment des interdépendances de la ville et de son environnement.

Qu'est-ce que Paris du point de vue environnemental ? Il importe, certes, de distinguer la ville *dans* son environnement de la ville *comme* environnement⁴, mais Paris, saisie sous l'angle d'une esthétique environnementale, fait intervenir ces différentes échelles et leurs liens. Elle en

⁴ Voir Sabine Barles et Nathalie Blanc (éd.), *Écologies urbaines : sur le terrain*, Paris : Economica, 2016.

appelle également à renouer avec l'idée d'une relation esthétique et sensible à la ville. En ce sens, le sentiment écologique va de l'intimité des citadins à la fréquentation des milieux de vie urbains, et renvoie à ce que nous ressentons face aux problèmes écologiques dans nos villes et ailleurs, à la souffrance que nous éprouvons, à la manière dont nous réagissons. Un tel sentiment revient à s'interroger sur la destruction de nos environnements et sur les manières de se reconnecter au monde vivant. Il s'agit d'un constat, celui d'une violence omniprésente, et d'une réponse : le sentiment écologique serait à l'origine d'une nouvelle pensée des milieux urbains. Le risque à ne pas entreprendre une telle tâche serait le délaissement de la ville, ou sa dégradation sensible et écologique.

Cet article revient brièvement sur l'histoire d'une approche scientifique des enjeux croisés de l'urbain et de l'écologie, en particulier pour la ville de Paris, puis fournit une analyse des pratiques d'aménagement et de leur difficile adaptation aux contraintes actuelles. J'y traite enfin d'un Paris relationnel, qui invite une démocratie locale, scientifique et associative reconvoquant l'idée de quartier ou de milieu de vie.

En bref, l'écologie urbaine

Un retour est nécessaire sur les temporalités diverses de l'écologie urbaine, en tant que champ de recherche et discipline scientifique. L'écologie urbaine des années 1990 tentait d'apprécier la part de nature en ville. Non seulement celle-ci était rendue invisible – la ville, ce n'était pas la nature –, mais quand elle était présente en ville, par exemple dans les parcs et jardins, la nature végétale, et vivante plus généralement, était réduite à être une portion congrue, non vivante du mobilier urbain. Comment en est-on arrivés là ?

L'écologie urbaine hérite d'une longue histoire, notamment celle d'une séparation de la ville et de la campagne dès le 18^e siècle, époque à partir de laquelle la ville devient l'objet de violentes critiques. Élevé dans une tradition protestante, Rousseau dénigre la ville comme le lieu « le moins riche » pour observer ce qui fait le génie d'une nation⁵. C'est en province ou dans les campagnes reculées que se manifeste, d'après lui, la nature de l'être humain :

[...] c'est que toutes les nations, ainsi observées, paraissent en valoir beaucoup mieux ; plus elles se rapprochent de la nature, plus la bonté domine dans leur

⁵ Jean Viard, *Le Tiers espace : essai sur la nature*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1990, p. 111.

caractère : ce n'est qu'en se renfermant dans les villes, ce n'est qu'en s'altérant à force de culture, qu'elles se dépravent, et qu'elles changent en vices agréables et pernicious quelques défauts plus grossiers que malfaisants⁶.

Selon Rousseau, la ville pervertit l'être humain qui est originellement bon. Dès lors, le génie humain doit tout à la nature, et n'a pas à être soumis aux rythmes de la technique et de la science. Un certain destin est scellé : la ville n'est pas un espace de nature, cette dernière étant associée, par nostalgie, à la quête du bonheur, de la liberté – et à la peur de la ville. À cet égard,

nous commençons d'entrevoir avec quel parallélisme se développent dans le temps, le thème de la nature, du retour aux champs, dans l'idéologie des classes aisées et le mouvement de migration du petit peuple des campagnes vers les villes où celui des habitants des petites cités vers de plus grosses⁷.

Par la suite, même si l'écologie urbaine des années 1920 emprunte à l'écologie végétale un certain vocabulaire et des approches méthodologiques pour analyser les mouvements migratoires et les flux humains dans Chicago, elle néglige fondamentalement les dimensions naturelles, biologiques, physiques, chimiques de la ville. Il faut donc attendre les années 1960-1970 pour que les scientifiques appréhendent la ville comme un écosystème et s'intéressent à la dimension systémique de l'organisme-ville. En 1982, Paris est ainsi l'objet d'une thèse de doctorat intitulée *Écologie urbaine : le cas de la région parisienne*, soutenue par Bernard Dambrin⁸. Il s'agit de quantifier des flux de matière, parfois même réduits en kilocalories, ce qui conduit à négliger le poids symbolique de la culture et des arts : comment peut-on imaginer calculer la valeur énergétique des peintures exposées au Louvre ? Pourtant, il existe déjà, à l'époque, une écologie qui prête attention aux valeurs symboliques, affectives et sensibles, notamment dans le champ de l'art et de l'écologie, ou encore d'un écoféminisme.

Jusqu'à dans les années 2000, l'idée même de la nature en ville ou de la nature de la ville est éludée. Il y a même un report du vivant en dehors des villes. Les réserves naturelles sont pensées à l'image de ressources biologiques, et les villes définies par leurs ressources culturelles. La biodiversité urbaine n'intéresse pas. La manière dont les citoyens appréhendent leur espace de vie comme un environnement aux caractéristiques naturelles est peu prise en considération. La part ordinaire de l'environnementalisme est négligée. Les intitulés des

⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, Paris : Flammarion, Coll. GF, 2009, p. 679.

⁷ Jean-Claude Perrot, « Rapports sociaux et villes au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, mars-avril 1968, 23^e année, n^o2, p. 254.

⁸ Bernard Dambrin, *Écologie urbaine : le cas de la région parisienne*, thèse de doctorat, université Paris VII, 1982.

services municipaux témoignent d'ailleurs de ce désintérêt au profit de l'idée de cadre de vie ou de propreté urbaine. Pourtant, quelques travaux rendent compte d'un renouveau du regard sur l'ordinaire des espaces urbains : ils portent sur l'agriculture urbaine ou sur les mobilisations environnementales, individuelles ou collectives. La ville est alors un espace de vie, qui donne à voir, à sentir. On peut parler, semble-t-il, de sentiment écologique. Cependant, ces travaux, bien qu'ils concernent le Grand Paris ou d'autres espaces métropolitains, n'inversent pas les représentations ordinaires de la ville, comme espace de vie pollué, difficile à vivre, aux densités oppressantes. S'il n'est pas aisé de contrarier l'abandon des villes et d'accorder la ville à l'environnement, il importe d'imaginer des espaces urbains attractifs qui seraient des milieux de vie intégrant éthique et esthétique des flux écologiques. Jusqu'ici, la logique esthétique de la fabrique urbaine tend à se concentrer sur la production d'environnements abstraits de leurs processus éco-systémiques. Or, rappelons-le : les formes urbaines résultent de processus socio-écologiques à l'interface des exigences de vie et des compromis locaux.

L'aménagement urbain : un patrimoine

L'épidémie de la COVID-19 a mis en évidence les grands clivages urbains de qualité de vie et d'accès aux ressources alimentaires, médicales et sociales, autrement dit les inégalités socio-environnementales croissantes des espaces métropolitains. Dans ces espaces de disparité, le projet de ville écologique nécessite une critique riche de la modernité urbaine. En effet, au fur et à mesure que se développent des interventions publiques en matière de politiques urbaines, notamment à partir du 18^e siècle, des politiques de contrôle de la nature se mettent en place⁹. Toutes ces interventions s'inscrivent dans un propos d'utilité publique et d'efficacité, « de prophylaxie de l'environnement urbain¹⁰ ». On aère, on construit de larges voies, on pave les rues, on permet aux rayons du soleil de pénétrer dans les rues et les maisons, on crée des promenades plantées et des jardins, on déplace les cimetières et les abattoirs hors des villes, on

⁹ Jean-Claude Perrot, « Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIII^e siècle ». Dans Marcel Roncayolo et Thierry Paquot (dir.), *Villes et civilisations urbaines : XVIII^e-XX^e siècles*, Paris : Larousse, Coll. Textes essentiels, 1992, p. 34-46 : « dans l'optique fonctionnelle, il s'agit de tailler, greffer, amender la nature. Ainsi une politique populationniste à travers le contrôle des empiriques (sages-femmes, chirurgiens, apothicaires), la surveillance épidémique, la naissance de la médecine sociale (consultations gratuites) ».

¹⁰ Yves Luginbühl, « Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité ». Dans Marie-Claire Robic, *Du milieu à l'environnement*, Paris : Economica, 1992, p. 28 : « L'hygiénisme s'instaure en tant que savoir dans le courant du XIX^e siècle, savoir technique tout d'abord, savoir scientifique ensuite. »

ouvre la ville sur son environnement rural, et on plante les anciennes fortifications¹¹. L'air, l'eau et le soleil circulent et purifient la ville. Les espaces vacants, les jardins, les bois, les forêts séparent les éléments bâtis, sont une ouverture pour la circulation de l'air et la pénétration des rayons du soleil, et ordonnent corrélativement l'organisation spatiale de la cité ; mais ils sont aussi des lieux de promenade et de détente. Enfin, la séparation des bâtiments par ces mêmes éléments naturels est un moyen pour affecter des fonctions spécifiques (usines d'un côté et habitations de l'autre, etc.) à des espaces. En filigrane, se profile l'idée – qui a ses prolongements jusqu'à notre époque dans le diagnostic porté sur la crise des grands ensembles – que l'espace est producteur d'un ordre social, et même d'une hygiène sociale. Les utopistes cherchent alors à produire une société saine en élaborant un espace vecteur de salubrité. L'introduction de l'hygiène est également une manière de redonner une force productive aux travailleurs. À Paris, l'hygiénisme, au poids important, a notamment accompagné la mise en œuvre de la ville d'Hausmann et la création d'un vocabulaire de l'aménagement qui consacre le rôle hygiéniste de la nature et du végétal. Or, les modes d'aménagement hérités de cette doctrine s'avèrent aujourd'hui partiellement obsolètes. Les dimensions vivantes de l'environnement, végétales et animales, étaient souvent réduites à leurs effets décoratifs. Les nuisances urbaines, tels les déchets, étaient déportées à l'extérieur des villes. Aujourd'hui, le vocabulaire urbain de l'aménagement reste empreint de cet héritage au point, parfois, d'empêcher le renouveau écologique de la ville. En outre, à défaut de la vision d'une terre utopique qui nous permettrait de renouveler les promesses du futur, l'aménagement écologique se réduit le plus souvent à de l'ingénierie verte. Des exemples permettent d'illustrer aujourd'hui ces réflexions.

En 1994, le paysagiste Michel Corajoud s'engage dans l'aménagement de l'avenue d'Italie dans le 13^e arrondissement de Paris¹². Ses propositions témoignent d'une transformation du référentiel de l'aménagement parisien, un héritage de la période d'Hausmann. Ainsi, le paysagiste et urbaniste négocie la plantation de deux rangées d'arbres de tailles différentes sur l'avenue, une différence contraire au vocabulaire en vigueur à Paris pour l'agencement des avenues importantes. Michel Corajoud, en veillant à ce que les arbres situés à proximité des bâtiments n'occulent pas la lumière à l'intérieur des logements, met en œuvre une lecture écologique fine et locale de l'aménagement. Il propose également des arbres aux saisonnalités variées entre la porte et la place d'Italie, offrant aux passants un parcours

¹¹ André Guillerme, *Le Temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel : Champ Vallon, 1983.

¹² Voir Nathalie Blanc et Jacques Lolive, « Esthétique environnementale et projet paysager participatif ». Dans Yves Luginbühl et Daniel Terrasson (éd.), *Paysage et développement durable*, Versailles : Quae, Coll. Update Sciences & technologies, 2013, p. 235-248.

différenciant selon l'endroit de l'avenue. L'objectif est alors de créer une perception du vivant, une esthétique écologique propre à cette artère parisienne. Cependant, cet effort de renégociation a été peu remarqué par les citoyens, si l'on en croit les commentaires recueillis lors de l'enquête publique, qui concernent essentiellement les mobilités urbaines. En outre, comparé à l'éco-quartier de Clichy-Batignolles, cet aménagement intègre à la marge les questions écologiques, ceci alors même que l'Urbanocène pointe déjà la nécessité d'une meilleure symbiose avec la nature et les flux bio-géo-chimico-physiques.

Situé en urbain dense, dans le 17^{ème} arrondissement, le quartier écologique de Clichy-Batignolles est à ce titre exemplaire. Organisé autour du parc Martin Luther King, il place l'enjeu énergétique au cœur sur le plan d'une morphologie urbaine. Cependant, cette dynamique d'invention « écologique » d'un territoire s'inscrit dans un contexte de forte inégalité d'accès à l'habitat. En effet, le territoire de Clichy-Batignolles comprend, d'un côté, de l'habitat social ou très social, de l'autre, de la propriété privée dont le coût au m² est très élevé, ceci étant en partie lié à la forte présence d'aménités écologiques. Dès lors, l'une des difficultés est le mélange de ces habitants autour d'actions à portée environnementale. Ainsi les espaces collectifs verts de Clichy-Batignolles mettent-ils à l'épreuve la cohérence de la vie collective et les règles de fréquentation et d'usage des espaces publics. La faiblesse de ce quartier réside essentiellement dans l'implication citoyenne, alors même que l'adaptation transformationnelle au changement climatique, celle que préconise le GIEC depuis 2014, repose tout aussi bien sur une transformation du territoire que de la population ou des pratiques sociales concernées. Il nous faudrait ainsi redéfinir collectivement les possibilités de créer un territoire autour de plateformes concernant, par exemple, l'alimentation (AMAP, jardinage partagé), le recyclage (ressourceries), des logiques informationnelles et/ou récréatives (centres de ressources pour la création d'associations ou d'entreprises visant des enjeux productifs ou récréatifs). Je rejoins par là-même les critiques faites à l'encontre d'un certain nombre de quartiers durables en France, qui les considèrent comme étant essentiellement des vitrines de développement, aux dépens de la transformation des modes d'habiter. De manière générale, le poids donné à la transformation des habitudes quotidiennes, en particulier dans l'habitat, et les injonctions à habiter autrement, sur le plan du chauffage, de la gestion des ordures, par exemple, donnent la mesure de la dépolitisation de la problématique écologique, au sens de la réorganisation des collectifs et échelles de vie urbaine.

Ces observations appellent des remarques. Transformer Paris en ville sociale, écologique et démocratique se confronte à de nombreuses contraintes, mais il est possible de pointer trois

limites notamment. La première relève de la place réservée au vivant en ville. Le végétal urbain demeure un outil morphologique au service d'une régulation urbaine. On parle alors, entre autres, de rafraîchissement des espaces urbains en réponse aux îlots de chaleur, ou de potentiel de capture du carbone par rapport aux émissions de gaz à effet de serre. Les êtres vivants végétaux et animaux peinent à être considérés sur le plan d'une biologie ou d'une écologie. Il est notable que l'aménagement climatique n'inclut qu'à la marge le caractère vivant du végétal et celui de la faune, ceci alors même que la biodiversité urbaine fait l'objet d'un plan conséquent à Paris depuis 2011. Quand apprendrons-nous à considérer l'importance du vivant en ville, à la mesure de son rôle dans une adaptation au changement climatique ?

La deuxième limite correspond aux contraintes inhérentes à une ville urbaine dense, dont le sous-sol est largement constitué de réseaux et de flux. Les plantations sont alors restreintes, notamment en termes de développement racinaire, d'où un fort parti pris de plantations hors sol, de façades et de toits végétalisés, souvent moins performants sur le plan écologique, et coûteux énergétiquement. Cette faiblesse implique de revenir sur les espaces de la ville, dans leur matérialité.

Une dernière limite concerne les efforts à réaliser en matière de démocratie urbaine, et souligne l'importance d'une citoyenneté active, ouverte sur le défi d'un ajustement des modes de vie aux bouleversements environnementaux. Cette observation vise la capacité des administrations des villes à travailler avec la société civile, dans le sens de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation. Le rôle de mini-assemblées locales paraît être un des enjeux de l'expérimentation citadine en vue d'une adaptation transformationnelle des espaces parisiens.

Paris, la ville relationnelle

Outre d'apprécier les trajectoires urbaines, il s'agit de poser une réflexion sur la ville utopique, qui allierait explicitement formes environnementales et valeurs éthiques et esthétiques, et qui associerait promesse démocratique, sociale et écologique. Bien que la réponse à l'urgence climatique ne puisse être le seul fait de la société civile et qu'il faille des politiques fortes en la matière, parmi lesquelles celles des Villes, les capacités ordinaires des personnes à prendre en

charge leur environnement occupent une place importante dans ce monde urbain à venir¹³. La prise en compte de cet environnementalisme ordinaire correspond à la volonté d'améliorer les milieux de vie aussi bien que de contribuer aux richesses des formes de vie et d'organisation collective ; de se donner les moyens de sortir de la sidération face à l'urgence climatique et d'éviter de se confronter au sentiment d'impuissance. L'environnementalisme ordinaire donne à apprécier l'environnement comme étant de ce qui nous construit et nous permet d'être et d'exister. Il peut ainsi être qualifié à partir de la manière dont, en prenant conscience des valeurs de l'environnement, nous nous acharnons à en protéger, voire à en valoriser la reproduction.

Je pense notamment aux apiculteurs amateurs qui renouvellent le sens de l'apiculture urbaine grâce aux récits qui magnifient l'existence des abeilles ; aux protecteurs de forêts qui s'emploient à restaurer leur forme primaire en ville ; aux femmes qui se portent garantes des populations de chats errants qu'elles qualifient de « libres »¹⁴ ; ou même à ces personnes qui, ne supportant pas le gaspillage du vivant, des plantes malmenées, jetées, des feuilles non compostées, et des animaux abandonnés ou tués sans considération, s'en font discrètement les chantres, agissent à leurs échelles de vie, réinvestissant tranquillement l'espace public qui leur est proche.

Il apparaît évident, ce faisant, que les personnes investies dans cet environnementalisme ordinaire contribuent aux biens communs urbains, au cœur d'une cité écologique au sens politique. Pour définir cette cité, il suffit d'intégrer les cycles biogéochimiques et leurs rétroactions (eau, azote, etc.), la décomposition des matières organiques, les cycles de la biosphère. Inscrite dans des temporalités diverses et des spatialités imbriquées, au cœur des interdépendances villes-campagnes, cette cité prend en compte les localités et globalités (par exemple, au travers des circuits alimentaires courts).

À parler d'interdépendances villes-campagnes et de flux matériels, il importe de souligner qu'encore aujourd'hui, les villes concentrent les richesses, alors même que les espaces ruraux, bien qu'ayant bénéficié d'un renouveau des regards, se résument souvent à des espaces d'exploitation vivrière et touristique. Les campagnes sont des lieux de construction et d'exploitation des ressources biologiques. Cependant, cette lecture n'est que partiellement vraie. Les espaces métropolitains ne s'opposent pas aux espaces ruraux. Il existe des relations de co-fabrication de ces deux environnements, en lien avec les déplacements domicile-travail, aux

¹³ Un ouvrage sur l'environnementalisme ordinaire est en cours avec pour auteur et autrices Hugo Rochard, Cyria Emelianoff, et moi-même. Les réflexions qui suivent en sont issues.

¹⁴ Nathalie Blanc, « La place de l'animal dans les politiques urbaines », *Communications*, 2003, n° 74, p. 159-175.

enjeux alimentaires, etc. L'agriculture urbaine est un enjeu aux facettes multiples, mêlant ressources alimentaire, sociale, environnementale. Entre horizontalités et verticalités terrestres, une telle lecture des interdépendances prône une attention renouvelée aux dynamiques sociales des espaces et aux environnements, du ciel aux sous-sols. 30470878

Dès lors, avoir pour souci les inégalités socio-environnementales métropolitaines¹⁵ revient à mettre en exergue des processus de différenciation des territoires qui impliquent horizontalités et verticalités, espaces et environnements. Il s'agit non seulement de développements territoriaux différenciés, mais aussi d'un ensemble de choix politiques d'aménagement qui ont favorisé certains territoires au détriment d'autres. Pauvres et pollutions se retrouvent en Seine-Saint-Denis de manière préférentielle. Les mobilisations environnementales ordinaires pointent ainsi la capacité à transformer son milieu en réponse à ces inégalités vécues.

En investissant le registre des injustices, en se faisant fort d'une demande de justice sociale et environnementale, l'environnementalisme ordinaire s'institue en défiance vis-à-vis des hiérarchies implicites liées aux valeurs géographiques et environnementales qui conditionnent le bien de notre bien-être. Il s'agit, par exemple, des différences entre des espaces – des centralités aux périphéries –, des espèces – du panda au cafard –, des échelles – du global au local. Derrière la dévalorisation de ces environnements ordinaires se joue également un féminisme en proie à la dévalorisation des quotidiennetés¹⁶.

L'environnement ne peut donc plus être considéré de façon désintéressée comme le prônaient les héritiers d'une esthétique de Kant. Les jugements esthétiques sont désormais contaminés moralement, par le sentiment que l'humanité a failli à préserver ce monde dans sa richesse, sa beauté et sa diversité. Par conséquent, l'aménagement des espaces urbains devra intégrer une éthique et esthétique du changement climatique. Il s'agit alors d'interroger les relations sensibles à l'environnement que met en lumière un environnementalisme ordinaire – la description de ce dernier devant associer l'étude des dynamiques environnementales aux processus sociaux de différenciation territoriale.

¹⁵ Raymond Baudoin, Marianne Cohen, Milena Palibrk, Nicolas Persyn et Catherine Rhein, "Urban biodiversity and social inequalities in built-up cities: New evidences, next questions. The example of Paris, France", *Landscape and Urban Planning*, 2012, n° 106, p. 277-287.

¹⁶ Nathalie Blanc, Sandra Laugier, Pascale Molinier et Anne Querrien, « Pour un environnementalisme ordinaire : femmes et ressources en temps de crise », *Multitudes*, 2020, <https://www.multitudes.net/events/event/pour-un-environnementalisme-ordinaire-femmes-et-ressources-en-temps-de-crise/>